

CONSEILS TECHNIQUES

CONSEIL DE SAISON EN MARAÎCHAGE

L'auto-production de plants

Prisca Sallets, Biowallonie

Parmi vous, certains font le choix de produire leurs propres plants. De ce fait, je vous propose de passer en revue les différents points essentiels à maîtriser pour réussir vos plants et entamer un bon démarrage de vos cultures. Pour ceux qui font le choix contraire, vous trouverez les producteurs de plants dans le guide « *Les fournisseurs en maraîchage Bio en Wallonie* ». Les fournisseurs de terreau et de semences certifiées biologiques sont également repris dans celui-ci. Bonne lecture !

Matériel et équipement

La production de plants se réalise surtout sous abris, hormis dans certains cas pour les plants à racines nues comme le poireau. Les abris les plus couramment utilisés sont des tunnels d'une largeur de 7 à 9 mètres et d'une surface variable suivant la production de plants souhaitée. L'abri devra être exposé au sud, protégé des vents froids du nord, par une haie ou un muret, et lumineux ! Actuellement,

on trouve du verre, du plastique et du plexiglas, plus chers, mais qui laissent mieux passer les rayons UV et permettent ainsi de produire des plants moins étioilés. L'isolation du tunnel par une double paroi ou l'installation d'une serre en verre peut être utile pour maintenir une meilleure inertie thermique et pour minimiser les pertes en cas de chauffage. Un abri étanche et de grand volume permet de conserver une température et un taux d'humidité de l'air plus réguliers. Le sol sera recouvert généralement de bâches tissées pour éviter le développement d'adventices. La proximité du lieu d'habitation sera également recherchée.

Le chauffage par air pulsé sera indispensable pour augmenter la température d'ambiance de l'abri pour certaines cultures à certaines périodes de l'année. Le chauffage localisé est également utilisé pour assurer une bonne germination grâce à des tablettes surélevées (nappes chauffantes ou câbles électriques recouverts d'une chenille avec un P17) ou à une chambre de germination. Cela pourra améliorer l'homogénéité et la durée de germination. Cette technique est intéressante pour toutes les cultures et même indispensable pour les espèces exigeantes en chaleur lors de la germination (cucurbitacées et solanacées).



Gestion de la production des plants

Pour la production de plants à repiquer en pleine terre, deux ambiances différentes sont utilisées : froide ou chaude. Dans le premier cas, le chauffage est utilisé pour assurer la germination et un meilleur développement pour des espèces indifférentes à la température (salade, blette, etc.) en hiver ou au début du printemps. Ces cultures sont élevées en ambiance froide, c'est-à-dire généralement entre 6 et 16°C suivant l'ensoleillement. Il faudra veiller à ne pas descendre sous cette température minimale car cela augmente la durée de production et pose un risque phytosanitaire. D'autre part, certaines espèces qui risquent de monter en graine en raison de températures trop froides (Chou chinois, diverses chicorées, céleri, fenouil, chou pommé et chou de Bruxelles, chou-rave et persil) sont élevées dans des ambiances chaudes. Les températures optimales lors de la germination et de la croissance du plant seront respectivement de 18 à 20°C et supérieures à 16-18°C. Dans les deux cas énoncés, les plants repiqués avant la mi-mai seront endurcis avant leur sortie du tunnel. Cet endurcissement se fera par une aération adéquate et une diminution de la température d'ambiance et de l'arrosage. L'usage de lumière additionnelle n'est généralement pas pratiqué pour la production de ces plants.

Quant à la production de plants de légumes-fruits (cucurbitacées et solanacées), celle-ci est beaucoup plus délicate car elle nécessite un bon pilotage de la température, de l'arrosage et de l'aération. L'objectif étant d'avoir un plant suffisamment vigoureux avant le développement des premiers fruits. Le semis sera réalisé en caissette, en plaques alvéolées ou directement en mottes. Durant la germination, la température optimale se situera entre 20 et 22°C. Ensuite, lors de la croissance, il faudra maintenir de faibles différences de températures entre le jour (20 à 22°C) et la nuit (18 à 20°C). Les plants devront être écartés avant que les feuilles ne se touchent. L'éclairage artificiel avec des lampes à vapeur de sodium ou de mercure ou avec des tubes fluorescents spéciaux (maximum 10 heures/jour) pourra être utilisé en janvier-février pour raccourcir la durée de production et pour améliorer la qualité des plants.



Règles générales à respecter :

- Arrosage : ne pas arroser durant la germination. A partir de la levée, arroser les plants tout en maintenant le plant et le substrat sec avant la nuit. L'eau utilisée sera tempérée à l'ambiance de la pépinière
- Exposer les plantules à la lumière dès qu'elles auront germé.

Choix du type de plant

Les **mottes pressées** sont les plus couramment utilisées. Ce type de plant est pratiqué pour la majorité des cultures sous abris. Le grand volume de substrat diminue les risques de dessèchement et d'excès d'humidité. Cependant, l'achat d'une motteuse ou, dans le cadre d'une production plus restreinte, de presse-mottes manuels est incontournable. Il faut également utiliser un terreau adapté à cette technique.

Les plants en **plaques alvéolées** permettent de diminuer l'investissement de départ et voient leur manutention facilitée. Par contre, ils nécessitent un suivi plus attentif de l'arrosage et de la fertilisation et ils sont moins flexibles au niveau de la date de plantation car leur volume de terreau est plus restreint. Il existe différents types de plaques alvéolées : plastique (réutilisable) ou polystyrène (fragile) et un nombre variable d'alvéoles par plaque.

Prévention phytosanitaire

Voici quelques conseils pour prévenir vos problèmes phytosanitaires :

- Maintenir une bonne hygiène du lieu, des outils et du matériel de production
- Utiliser des variétés résistantes
- Utiliser un substrat avec une bonne porosité à l'eau et à l'air
- Exposer à la lumière les plants une fois germés
- Aérer régulièrement
- Bien équilibrer la fertilisation
- Suspendre des pièges pour contrôler les attaques d'insectes
- Recouvrir les semis avec du sable de quartz pour diminuer la fonte des semis et éloigner les mouches de substrats

Le terreau

Généralement, les producteurs achètent un terreau dans le commerce. Les matières premières autorisées en production biologique sont les suivantes :

- Tourbe noire : tourbe très dégradée et recommandée pour les mottes pressées à raison de 70%
- Tourbe blonde : matière moins dégradée, plus grossière, plus poreuse que la tourbe noire, qui retiendra donc mieux l'eau.
- Compost : matière bon marché mais à ne pas ajouter au mélange à un taux supérieur à 30%. Il permet d'apporter tous les éléments nutritifs nécessaires, sauf l'azote. Il est essentiel d'utiliser un compost bien mûr et bien aéré.
- Produits pouvant remplacer la tourbe – du plus apte au moins apte : fibres de coco, fibres de chanvre, fibres de bois et compost d'écorces, glumes de riz.
- Matières minérales : vermiculite, perlite, argile et terre.

Matériaux de couverture :

- Sable de quartz : réfléchit bien la lumière.
- Vermiculite : réfléchit moyennement la lumière, emmagasine l'eau et est facilement traversée par les germes.
- Compost : moins adapté aux plantes ayant besoin de lumière pour germer. Il nécessite un tamisage très fin.

Sources et informations complémentaires :

- Production et utilisation des plants maraîchers biologiques, Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL), décembre 2001.
- L'auto-production de plants en maraîchage biologique, Catherine Mazollier, référente bio PACA maraîchage, GRAB, octobre 2011.
- Partage d'expérience à la ferme ; la production de plants maraîchers bio à la ferme, Compte rendu de la visite du 12 octobre 2011 chez Claude Chauvet à Barbantane, Bio de Provence

Des produits certifiés bio,
un avenir de confiance

CERTISYS®



NOUVEAU
Newsletter 15
Rapport annuel



**CONTROLE &
CERTIFICATION
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE**

Expérience

Compétence

Engagement

Proximité

Transparence



081/600.377
www.certisys.eu